

## Atelier 9

### *La collectivité territoriale comme « modèle » : quelles interfaces avec les citoyens ?*

Patrice JOLY, ADEME

#### **Comment les collectivités locales peuvent s'approprier une campagne nationale d'intérêt général « économies d'énergie, faisons vite ça chauffe » au plus grand profit de leurs administrés et de la cause défendue ?**

##### Petit rappel :

Le 23 mai 2004, l'ADEME a lancé une campagne de mobilisation nationale pour sensibiliser le grand public aux dérèglements climatiques et aux enjeux de maîtrise de l'énergie.

Cette campagne qui utilise le logo slogan « économies d'énergie, faisons vite, ça chauffe » comporte deux volets essentiels :

- > Une campagne de communication d'envergure pluri-médias (télévision, radio, Internet et presse écrite) afin de promouvoir auprès du grand public des pratiques simples synonymes d'économies d'énergie ; en 2005 sont prévues des vagues radio (janvier, avril, septembre) et TV (mars ou avril)
- > La mobilisation de nombreux partenaires publics et privés s'engageant, dans le cadre d'un Club « Planète Gagnante », à mettre en œuvre des opérations concrètes de promotion des économies d'énergie avec en appui, le relais du réseau d'information de proximité des 160 espaces INFO→ENERGIE à mi-juillet 2004 : **plus de 1500 opérations auront été réalisées sous cette bannière en 2004 et d'ores et déjà 500 programmées pour 2005 dont une part significative prévue dans les collectivités locales.**
- > au-delà de la nécessaire pertinence et de l'efficacité requise pour les actions de publicité en termes de messages et de choix de média, l'analyse du passé nous montre que 3 conditions sont requises pour qu'une action destinée à toucher et à mobiliser le plus grand nombre soit réellement efficace :
  - **La durée et la continuité.** Il faut éviter les actions ponctuelles des 30 dernières années. Les budgets communication « explosent » en cas de crise (1974, 1978, guerre du Golfe en 1991, blocages routiers fin 2000 et PNAEE) et se réduisent aussi vite une fois la crise passée. Une pérennisation des actions est bien plus efficace en termes d'impact et de « fidélisation »
  - **La capacité de répondre au questionnement que la communication suscite.** C'est bien la raison d'être du réseau des conseillers INFO→ENERGIE mis en œuvre en partenariat avec les collectivités territoriales : fournir au public une information de qualité, neutre, gratuite et des outils de communication.
  - **L'ADEME ne pouvant pas tout faire seule, il faut une mobilisation de tous pour que les messages passent véritablement dans l'opinion et les comportements.** L'efficacité des actions sera d'autant plus grande que le citoyen/consommateur sera convaincu que tout le monde se mobilise : collectivités locales, entreprises,

associations professionnelles, associations de consommateurs et de protection de l'environnement... tous doivent se retrouver au-delà de leurs différences autour du thème consensuel que sont les économies d'énergies et la lutte contre l'accroissement de l'effet de serre. La prise de conscience que « tout le monde s'y met car le sujet est maintenant crucial » est un levier d'entraînement évident.

**Le dispositif de communication de la campagne « faisons vite ça chauffe » veut conjuguer ces trois exigences.**

Questions abordées :

- > La campagne « économies d'énergie, faisons vite ça chauffe » : quels sont ses objectifs et ses temps forts ?
- > Quel bilan peut-on tirer des actions de partenariats entreprises dans ce cadre en 2004 et notamment avec les collectivités territoriales ?
- > Pouvez vous décrire quelques opérations exemplaires réalisées sous la bannière « faisons vite.... » ?
- > En quoi le niveau local est essentiel pour accompagner la mobilisation de chacun (résultat d'études) ?
- > Quel rôle (essentiel) peuvent jouer les collectivités et quel intérêt ont-elles à le faire ?
- > Comment les collectivités peuvent s'impliquer en 2005 dans cette mobilisation générale?

---

Patrice JOLY, Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)

patrice.joly@ademe.fr

## Atelier 9

### *La collectivité territoriale comme « modèle » : quelles interfaces avec les citoyens ?*

Jean-Luc DAUBAIRE, Ville de Rennes

L'évolution actuelle du « contexte énergétique » provoque ou va provoquer dans la « culture énergétique » française de nombreuses ruptures : organisation, coûts, sécurité d'approvisionnement, modes de production, réduction des consommations...

Héritage d'un système centralisé et obscur la « culture énergétique » se traduit aussi par une méconnaissance très fréquente des français dans ce domaine, et parfois une habitude à consommer « sans » modération ...

Or si l'on veut se donner réellement les moyens de maîtriser ses consommations, d'atteindre les objectifs de réduction des émissions de GES, des changements de comportement sont nécessaires et la participation des citoyens indispensable !

Un nouveau rapport du citoyen à l'énergie est donc une nécessité pour lui-même (ouverture des marchés, 2007) mais aussi pour les collectivités locales qui doivent considérer cette dimension comme centrale pour la mise en oeuvre de politiques énergétiques cohérentes, responsables et évolutives.

La collectivité locale productrice, distributrice, consommatrice d'énergie a par ses choix, valeur d'exemple, mais cet exemple ne vaut que s'il est incitatif : pour cela il faut expliquer, « rendre concret », faire connaître, diffuser. L'information, l'échange avec les citoyens, le développement de leur participation est partie intégrante de toute politique énergétique. A ce rôle d'information, s'ajoute un travail de formation, d'accompagnement au « changement de culture » c'est sur ces trois points que je présenterai quelques actions menées à Rennes :

> Une politique d'information et d'échanges avec la population intégrée à la politique énergétique de la ville

Exemples : semaine énergie, exposition juin 2005 sur la politique énergétique de la ville et les résultats de l'étude de programmation énergétique, réunions de présentation dans les quartiers, et le soutien aux PIE, CLE et CIELE.

> Développer la participation des citoyens

Participation aux ateliers de réflexion du plan d'actions énergie-climat, réunions-débats, Actions d'incitation directe (primes à l'équipement)

Engagement de la ville dans le programme Display.

> Développer la « formation »

Par des actions vers les personnels municipaux, l'intéressement des Directeurs aux économies d'énergie, l'organisation de visites et échanges la participation à des réseaux,

Par la politique des achats, les exigences cf. Cahiers des charges

Par des actions vers le grand public,

Rôle des ALE, de l'ADEME (organisation de journées techniques professionnelles, CEP, assistance)

---

Jean-Luc DAUBAIRE, Ville de Rennes

jldaubaire@ville-rennes.fr

## Atelier 9

### *La collectivité territoriale comme « modèle » : quelles interfaces avec les citoyens ?*

Frédéric MABILLE, Communauté Urbaine de Dunkerque

#### **La thermographie aérienne infrarouge du territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque**

La Communauté Urbaine de Dunkerque s'est engagée à promouvoir sur son territoire une politique énergétique locale axée sur la maîtrise de la demande et le développement des ressources locales.

Elle a décidé de s'appliquer en priorité des objectifs de réduction de ses consommations d'énergie (- 10 % en 2007) en définissant un plan d'actions basé sur la réalisation d'un diagnostic énergétique de ses bâtiments et une hiérarchisation de ses interventions.

C'est sur le même principe, qu'elle a souhaité mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire en les encourageant à réaliser des économies d'énergie et développer les énergies renouvelables.

Partant du constat qu'en France, le secteur résidentiel et tertiaire est le plus « énergivore » ( 44% de l'énergie finale et 25 % des émissions de gaz à effet de serre) et que les gisements d'économies d'énergie y sont très importants , elle a décidé de choisir comme thème prioritaire le bâtiment .

Ainsi à l'instar des opérations "ville pilote" soutenues par l'AFME (prédécesseur de l'ADEME) au début des années 80, elle a réalisé en février et mars derniers une thermographie aérienne infra rouge de l'ensemble des bâtiments situés dans les principales aires urbaines de l'agglomération (12 000 hectares) ainsi que le réseau de chaleur de Dunkerque. Coût, moins d'un 1€ TTC par habitant.

Une thermographie infra rouge sert à mesurer le niveau de déperdition thermique de chaque bâtiment. Les résultats sont restitués suivant une échelle de six couleurs sous forme de cartes intitulées « thermicartes » C'est un formidable outil de communication qui interpelle directement les citoyens mais aussi les professionnels sur l'état d'isolation de leur immeuble et permet de nouer un dialogue. Ces résultats sont actuellement diffusés depuis mi octobre selon différents moyens (salons professionnels, affichage, permanences en mairie, diffusion de guides, site Internet, etc.). L'animation est assurée par les deux "Espace info énergie" mis en place par l'ADEME et le Conseil Régional Nord Pas de Calais sur le territoire communautaire.

Cette action fait l'objet d' un très large partenariat très actif avec les institutionnels, les fournisseurs et le distributeur d'énergie, les professionnels : ainsi grâce à l'adhésion au club Planète gagnante initié par l'ADEME sur le thème « économies d'énergie faisons vite çà chauffe », nous sommes en relation avec les producteurs d'isolants regroupés au sein du comité « isolons la terre contre le co2 » ainsi que

les représentants de la Fédération des Magasins de Bricolage, avec qui nous allons mener une campagne promotionnelle sur une liste de matériaux reconnus pour leur performance énergétique . Au delà de l'application des mesures fiscales décidées en 2005 par le gouvernement, le Conseil Régional Nord Pas de Calais devrait bonifier des prêts pour la réalisation de tels travaux, et des réflexions sont engagées sur les aménagements possibles en matière de taxes locales (foncier bâti et taxe sur l'électricité) .

A travers cette thermographie, c'est tout le projet OPATB de Dunkerque (Opération Programmée d'Amélioration Thermique et énergétique des Bâtiments) initié en 2001- 2002 par les ministères du logement , de l'industrie , l' ANAH et l'ADEME qui va se décliner , avec pour programme d'action sur trois ans : la performance énergétique de la « peau » du bâtiment, la production d'énergie, l'éclairage et les équipements.

---

Frédéric MABILLE, Communauté Urbaine de Dunkerque

frederic.mabille@dgl.cc